



## Mal-être au travail

### Informations sur le CSE extra du 20 juin sur les RPS !

A la suite d'une fiche de signalement pour violence interne établie par un agent auprès de la Direction Régionale, les représentants du personnel ont provoqué un CSE extraordinaire.

Sans partage de cette fiche par l'intéressé, vos représentants du personnel n'en auraient pas été informés car la Direction prend grand soin de les dissimuler.

Cette fiche a été corroborée par de nombreux témoignages, elle n'est que la partie visible de l'iceberg ! Elle pointe une situation de mal-être au travail que trop de collègues connaissent mais taisent encore, dans l'ensemble du Grand Est.

Pressions, dévalorisation, isolement, surcharge, perte de sens... Les causes sont multiples, mais les effets sont clairs : ça ne peut plus durer et nous avons saisi l'inspection du travail.

**Au regard de l'urgence de la situation à la DRASRE, une commission d'enquête interne va être mise en place dès cette semaine pour donner suite à l'avis unanime des élus. Cette commission, composée de représentants du personnel vise à établir les faits, à comprendre les causes profondes du malaise, et à proposer des mesures correctives concrètes.**

Les représentants du personnel y participent pleinement et l'enquête est donc ouverte.

Nous serons vigilants, présents, actifs à chaque étape. Notre rôle : défendre la santé, la dignité et la parole des salariés et veiller à ce que la direction respecte ses engagements.

Ce que nous demandons :

- ⇒ Une enquête menée en toute transparence
  - ⇒ Le respect de la personne ayant signalé, sans représailles ni stigmatisation
  - ⇒ L'écoute de toutes celles et ceux qui souhaitent témoigner ou partager leur vécu
  - ⇒ Des actions immédiates pour prévenir d'autres situations similaires
  - ⇒ Un plan d'amélioration durable des conditions de travail
-



---

## **Vous vivez une situation similaire ?**

### **Vous êtes témoin de comportements ou de pratiques inquiétantes ?**

Parlez-en à vos représentants du personnel. Ne vous contentez pas seulement de rédiger une fiche de signalement car elles ne nous sont pas communiquées, ou alors bien trop tard.

Rédigez là et contactez-nous en cliquant sur le logo du syndicat de votre choix.



Nous sommes là pour vous écouter, vous accompagner, et vous protéger.

---

## **Le mal-être au travail n'est pas une fatalité.**

### **Ensemble, faisons entendre nos voix.**

Les organisations syndicales sont à vos côtés. N'hésitez pas à nous contacter.